Nations Unies S/PV.5749

Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5749[e] séance

Mardi 25 septembre 2007, à 15 heures
New York

Président :	M. Sarkozy	(France)
Membres :	Afrique du Sud	M. Mbeki
	Belgique	M. Verhofstadt
	Chine	M. Yang Jiechi
	Congo	M. Sassou-Nguesso
	États-Unis d'Amérique	M. Bush
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	Ghana	M. Kufuor
	Indonésie	M. Yudhoyono
	Italie	M. Prodi
	Panama	M. Torrijos
	Pérou	M. García Belaunde
	Qatar	Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Howells
	Slovaquie	M. Gašparovič

Ordre du jour

Paix et sécurité en Afrique

Lettre datée du 19 septembre 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/552)

07-51573 (F)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Paix et sécurité en Afrique

Lettre datée du 19 septembre 2007, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2007/552)

Le Président : En vertu de l'article 39, nous avons invité M. Alpha Oumar Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine. Je lui souhaite très cordialement la bienvenue et me félicite de sa présence.

Je suis également heureux de souhaiter la bienvenue aux chefs d'État ou de gouvernement, aux ministres et aux autres représentants qui participent à la présente réunion au sommet du Conseil de sécurité, aux côtés du Secrétaire général, que je salue et que je remercie.

Après ceux de 1992, de 2000 et de 2005, ce sommet est le quatrième du genre depuis la création de l'Organisation des Nations Unies en 1945. Cela témoigne de toute l'importance que le Conseil de sécurité accorde au continent africain. Il va de soi que cette priorité de l'ONU pour l'Afrique est également celle de la France.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'invite donc le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, à prendre la parole.

Le Secrétaire général : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cet important débat. Assurer la paix et la sécurité aux peuples d'Afrique n'est pas seulement un des principaux volets de la mission de l'ONU, c'est aussi une priorité absolue pour moi, personnellement. J'ai conscience de l'urgence de la situation et c'est ce qui me guide. Je tiens à souligner combien il importe d'agir concrètement et d'obtenir des résultats.

Beaucoup de pays africains rencontrent d'immenses difficultés sur le plan de la paix et de la sécurité. Mais des signes encourageants commencent à apparaître. Des progrès ont été accomplis sur plusieurs fronts. Le succès des élections que la Sierra Leone vient de tenir est la dernière manifestation de cette évolution. Les efforts que déploient les gouvernements et les peuples d'Afrique pour régler leurs problèmes ne sont rien moins qu'admirables. Cela étant, les artisans de la paix africains ne peuvent, seuls, maîtriser les conflits africains.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

C'est pourquoi l'ONU s'emploie à resserrer ses partenariats avec des organisations régionales telles que l'Union africaine (UA). Le but est de renforcer les moyens disponibles pour faire face aux conflits. Ensemble, nous devons réagir plus vite, et de façon plus complémentaire, aux crises qui secouent l'Afrique.

L'opération hybride au Darfour est un partenariat sans précédent entre l'ONU et l'Union africaine. Elle est l'expression de notre volonté collective de mettre fin à la tragédie du Darfour. Plus généralement, le Département des opérations de maintien de la paix coopère avec l'UA en vue de la création de forces africaines en attente qui aideraient à maintenir une paix durable sur le continent.

Mais nous devons aussi investir davantage dans la prévention et la médiation pour que les désaccords ne dégénèrent pas en conflits violents. Les activités de prévention coûtent beaucoup moins cher que les opérations de maintien de la paix. Le mois prochain, je compte proposer à l'Assemblée générale que le Département des affaires politiques soit considérablement renforcé pour qu'il soit fait un usage plus productif de mes bons offices. Je compte sur l'appui du Conseil.

Je demande aussi au Conseil de continuer de nous aider à consolider la paix dans les pays qui relèvent d'un conflit et demeurent fragiles, afin d'éviter un retour à la violence. Jusqu'ici, la Commission de consolidation de la paix a contribué à une mobilisation accrue de la communauté internationale en faveur des efforts de relèvement menés au Burundi et en Sierra Leone, et elle devrait être saisie de nouvelles situations, dont celle de divers pays africains.

Les changements climatiques font naître de nouvelles difficultés pour l'Afrique, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité. Comme il a été souligné à la réunion de haut niveau qui s'est tenue hier à mon initiative, une action internationale décisive est indispensable face au réchauffement de la planète.

Une telle action est particulièrement importante pour l'Afrique, car certains de ses pays les plus pauvres subiront plus que leur part des conséquences des changements climatiques.

Il est urgent également que les activités de développement portent leurs fruits en Afrique. La lutte contre l'extrême pauvreté est un élément clef de la prévention des conflits. C'est pourquoi j'ai récemment forme le Groupe de travail pour la réalisation des Objectifs du Millénaire en Afrique, avec l'Union africaine, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Commission européenne et d'autres partenaires. Mon but est de susciter l'action internationale nécessaire pour que les objectifs du Millénaire puissent être atteints en Afrique d'ici à 2015.

(*l'orateur poursuit en français*)

À tous les stades du continuum qui va de la prévention des conflits au rétablissement, au maintien et à la consolidation de la paix en Afrique, je suis déterminé à ce que l'ONU fasse tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter de sa mission.

Le Président : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

J'invite le Président de la République du Ghana, S. E. M. John Agyekum Kufuor, qui est aussi le Président en exercice de l'Union africaine, à prendre la parole.

Le Président Kufuor (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de participer à la présente séance, non seulement parce que le mandat du Ghana au Conseil de sécurité coïncide avec sa présidence de l'Union africaine, mais aussi parce que nous nous réjouissons de voir une inversion rapide des tendances négatives qui ont fait de notre continent le théâtre de plus de deux tiers des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, sans compter les nombreux organismes de secours qui contribuent à la protection de millions de personnes déplacées du fait des conflits.

Le nombre impressionnant de participants au débat d'aujourd'hui consacré à la paix et à la sécurité en Afrique, ainsi qu'aux précédentes séances ayant trait au même sujet, témoigne de ce que la communauté internationale s'intéresse de plus en plus, et de manière durable, au bien-être de l'Afrique. Ceci est particulièrement rassurant et encourageant. Nous saluons en particulier la détermination sans faille et les efforts déterminés du Secrétaire général Ban Ki-moon pour honorer la promesse qu'il a faite au début de son mandat, à savoir que l'Afrique, en général, et la crise au Darfour, en particulier, figurent au premier rang de ses préoccupations.

Nous prenons note avec satisfaction de l'appui précieux que l'Afrique continue de recevoir de la communauté internationale, mais la vision du Ghana est de voir un nouvel ordre de paix, d'unité, de démocratie et de prospérité régner bientôt sur tout le continent, et se substituer à son image actuelle de zone de catastrophe ayant toujours besoin d'un appui. Comme cela est souligné dans le document de réflexion élaboré par la délégation française (S/2007/552, annexe), pour lequel nous félicitons la France, de nombreux faits encourageants surviennent actuellement en Afrique. Cela est évident au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau, au Burundi, en République démocratique du Congo, et même au Soudan.

Toutefois, personne ne peut nier qu'il subsiste des difficultés gigantesques dans des domaines tels que le trafic illicite et la prolifération des armes légères et de petit calibre, les stupéfiants et la traite des êtres humains. Il est impérieux de rétablir la paix et la normalité sur le continent, en particulier dans des endroits déchirés par les conflits tels que la Somalie et la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie. La reconstruction et la consolidation de la paix dans les pays qui sortent d'un conflit doivent également jouir d'un appui important de la communauté internationale pour leur éviter de replonger dans le conflit.

Les nouvelles menaces, telles que le terrorisme, les changements climatiques et l'exploitation illégale des ressources naturelles, exigent également de la vigilance et une action décisive. La bonne nouvelle est que l'Union africaine et ses États membres sont déterminés à prendre l'initiative pour régler ces problèmes, et qu'ils enregistrent en fait des progrès. La communauté internationale doit donc continuer à appuyer les efforts de l'Afrique.

Je suis fier de la contribution de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). Elle a eu des effets importants au Darfour, avec, bien entendu, l'appui de la communauté internationale, malgré les conditions exceptionnellement difficiles dans lesquelles elle opère, notamment un appui logistique et financier insuffisant.

La présence continue de la MUAS au Darfour prouve que l'Union africaine est déterminée à assumer

sa responsabilité principale en matière de paix et de stabilité sur ce continent. C'est également, dans une grande mesure, grâce aux efforts conjoints de l'Union africaine et du Conseil de sécurité, notamment avec la nomination des envoyés spéciaux, M. Jan Eliasson et M. Salim Ahmed Salim, qu'il a été possible de relancer le dialogue politique entre la plupart des rebelles du Darfour et le Gouvernement d'unité nationale du Soudan.

À cet égard, nous saluons plusieurs autres initiatives en cours visant à rétablir la normalité au Soudan. Il s'agit premièrement des efforts déployés conjointement par le Secrétaire général Ban Ki-moon et le dirigeant libyen, notre frère Mouamar Al-Kadhafi, pour faire participer au dialogue les autres dirigeants des factions et parvenir à des négociations globales; deuxièmement, de la résolution prévoyant le déploiement de forces en vue de contrôler les frontières communes du Soudan, de la République centrafricaine et du Tchad, de protéger les réfugiés et les personnes déplacées, ainsi que les travailleurs humanitaires, dont nous nous félicitons; des diverses contributions apportées par des organisations régionales, telles que l'Union européenne et la Ligue des États arabes, et de nombreux pays, notamment la Chine, le Royaume-Uni et les États-Unis, ainsi qu'un éventail d'organisations non gouvernementales, qui doivent être saluées.

Je suis convaincu que les pourparlers de paix qui auront lieu à Tripoli ont de bonnes perspectives de succès, et j'exhorte donc toutes les factions d'accepter d'y participer.

À la lumière de ces initiatives, je voudrais demander instamment à tous ceux qui sont concernés de s'employer à régler les dernières questions bloquant le déploiement des forces hybrides afin de garantir le cessez-le-feu et un accès humanitaire sans entrave à la région.

Je me dois, avant de terminer mon intervention, de lancer un appel fervent à ce Conseil afin qu'il fasse preuve, à l'égard du conflit prolongé en Somalie, de la même détermination dont il fait montre à l'égard du Darfour. Malgré l'initiative prise par l'Union africaine de mobiliser des troupes de ses pays membres pour préserver la paix dans cette région explosive et l'offre de certains États, tels que le Ghana, de fournir des contingents, l'appui promis jusqu'à présent par la communauté internationale en vue d'équiper et de transporter par pont aérien nos troupes a été insuffisant et trop lent.

Le Conseil de sécurité doit donc intervenir en fournissant une assistance rapide. Il doit également envisager la possibilité d'un plan d'urgence prévoyant le déploiement d'une force des Nations Unies pour remplacer la Mission de l'Union africaine au Soudan d'ici février.

Le Président : Monsieur le Président Kufuor, ce que vous avez dit sur la Somalie est particulièrement juste et bienvenu.

J'invite le Président de la République sud-africaine, S. E. M. Thabo Mbeki, à prendre la parole.

Le Président Mbeki (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance du Conseil de sécurité pour débattre d'une question qui est en effet très importante. Je serais très bref, notamment parce que l'on m'attend d'ici peu dans la salle de l'Assemblée générale. Je voudrais y aller pour répondre au Président Bush.

De manière très concrète, c'est une question très importante pour nous, les Africains, et, en effet, nous comptons beaucoup sur l'appui du Conseil de sécurité pour examiner cette question importante. Je dois dire que le continent africain, comme le savent les membres, est très déterminé à régler lui-même cette question. Les membres ont pris note des nombreux exemples dans lesquels le cadre du règlement de toutes ces questions a émané d'initiatives africaines. Le règlement politique au Libéria est l'émanation d'un processus qui a été dirigé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Le processus qui a abouti à l'Accord de Ouagadougou sur la Côte d'Ivoire, le processus de paix au Burundi, le processus de paix en République démocratique du Congo et l'Accord de paix global entre le Nord-Soudan et le Sud-Soudan sont des questions qui ont été gérées par le continent lui-même. Je dis cela uniquement pour insister sur le sérieux dont fait preuve le continent pour régler la question qui figure à notre ordre du jour d'aujourd'hui.

La lettre adressée par le représentant français soulève deux points cruciaux sur lesquels nous devons, à mon sens, nous concentrer. Elle parle de la nécessité de promouvoir un partenariat efficace entre les Nations Unies et l'Afrique, en s'appuyant sur les organisations régionales du continent. Elle pose ensuite les questions suivantes :

> « Afin d’aller plus loin, comment faciliter le renforcement des capacités africaines de gestion et de traitement des crises et répondre aux besoins de formation africains en matière de maintien de la paix? Comment appuyer les efforts de redressement que doivent mener les pays africains concernés dans les phases postconflits? Comment encourager la mise en place de mécanismes de prévention des crises plus opérationnels sur le continent africain? » (*S/2007/552, p. 3*)

Je pense vraiment que ce sont les questions que le Conseil de sécurité doit chercher à résoudre.

Résolument déterminés à prendre en charge le problème – et le Président Konaré en parlera sans aucun doute –, nous avons mis en place une architecture de paix et de sécurité relativement complète à l’échelle du continent. Elle comprend le Conseil de paix et de sécurité, un système d’alerte rapide, le Conseil des sages, la force africaine d’intervention ainsi qu’un cadre pour la reconstruction et le développement postconflit.

Ce qui manque, c’est la capacité de réaliser toutes ces choses et les ressources appropriées. Nous voudrions bien régler nous-mêmes la question, directement et de notre mieux. Je pense qu’il serait bon de trouver un moyen par lequel le Conseil de sécurité pourrait associer l’Union africaine, représentée ici par le Président Konaré, d’une manière relativement détaillée. Avec cette architecture, les Africains montrent qu’ils veulent régler les problèmes eux-mêmes, bien sûr en tenant compte des responsabilités internationales du Conseil de sécurité en matière de paix et de stabilité. Nous y sommes déterminés. D’où la judicieuse mention des organisations régionales par le représentant français.

Qu’est-ce qui peut être fait pour renforcer nos capacités dans tous ces domaines? Je pense que l’on verrait alors une paix et une stabilité sensiblement plus grandes régner sur le continent africain.

Le Président : Il va de soi que je partage pleinement le point de vue du Président Mbeki.

J’invite le Président de la République d’Indonésie, S. E. Susilo Yudhoyono, à prendre la parole.

Le Président Yudhoyono (*parle en anglais*) : Je suis sûr que cet important débat sur l’Afrique et les défis à la paix et à la sécurité internationales aura des effets positifs pour le continent. Il ne peut y avoir de paix et de sécurité durables tant que les causes des conflits ne sont pas éliminées. Voilà pourquoi nous devons régler les problèmes politiques, sociaux et économiques qui font obstacle à la paix. Cela est possible grâce à la coopération régionale.

La conclusion des premiers accords interrégionaux entre l’Asie et l’Afrique remonte à la Conférence Asie-Afrique de 1955, qui a jeté les bases stratégiques de relations étroites entre les pays de nos deux continents. Depuis 1980, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, l’Indonésie offre son assistance en matière de renforcement des capacités, principalement en organisant des formations et des ateliers à l’intention de centaines de participants originaires de l’Afrique. De même, nous fournissons des troupes aux missions de la paix que les Nations Unies déploient sur le continent. Du personnel indonésien a ainsi participé aux opérations de paix menées par les Nations Unies au Congo, au Libéria, au Mozambique, en Namibie, en Sierra Leone et au Soudan.

L’Indonésie s’apprête désormais à fournir du personnel de police à la mission de la paix au Darfour. Nous appuyons sans réserve tous les efforts engagés pour faire régner la paix au Darfour. Nous prions instamment l’ensemble des parties concernées d’appliquer de bonne foi les accords permettant de mettre fin à la guerre civile qui déchire depuis trop longtemps le pays. En tout premier lieu, le Gouvernement soudanais doit tenir parole en participant aux pourparlers de paix et en appliquant un véritable cessez-le-feu. Toutes les causes profondes du conflit, qu’elles soient politiques, économiques ou sociales, doivent être réglées d’une manière décisive. Un dialogue durable doit être noué au plus vite entre les parties prenantes du Darfour. Il faut absolument remettre la province sur les rails du développement. Comme les autres petites économies de l’Afrique, le Soudan doit combler son retard avec les économies plus vastes qui connaissent une prospérité nouvelle. La majeure partie de l’Afrique reste en proie à des conflits liés aux ressources naturelles, à la pauvreté et à la détérioration de l’environnement.

L’Article 65 de la Charte des Nations Unies présente un intérêt particulier pour l’Afrique. Il dispose que le Conseil économique et social doit contribuer aux travaux du Conseil de sécurité. Comme le faisaient valoir les auteurs de la Charte, il est indispensable d’améliorer les niveaux de vie et d’atteindre la

prospérité pour faire régner la paix dans le monde. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, l'Indonésie fera tout son possible pour concourir à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique.

Face aux conflits qui sévissent actuellement en Afrique, nous devons appliquer trois principes des relations internationales. Premièrement, dans le cas des nombreux conflits interétatiques qui touchent l'Afrique, le principe du consentement est essentiel : la compétence nationale doit être reconnue. Deuxièmement, il vaut mieux prévenir que guérir : cela est moins coûteux et sauve des vies. Troisièmement, si la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe en premier lieu au Conseil de sécurité, il n'en est pas moins tenu, en vertu du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, de coopérer dans la mesure du possible et chaque fois qu'il convient avec les organisations régionales. L'ONU et les organisations régionales doivent par conséquent renforcer leurs capacités dans les domaines de l'instauration de la confiance, de la diplomatie préventive et de l'édification de la paix. Ces concepts ne sont pas nouveaux, mais on pourra en tirer le plus grand parti s'ils sont perfectionnés et mis en pratique tant par le système des Nations Unies que par les organisations régionales.

Face au conflit, il faut mobiliser des ressources et prendre des dispositions pour modifier ou stabiliser la situation sur le terrain. Les contingents provenant de la région sont généralement plus performants dans le domaine du maintien de la paix. L'opération hybride Union africaine-ONU au Darfour, qui réunit les moyens de l'ONU et de l'Union africaine, en est une bonne illustration. Il conviendrait de former davantage de soldats africains au maintien de la paix pour que la force africaine d'intervention devienne véritablement opérationnelle.

En Afrique, des conflits qui semblaient insolubles il y a cinq ans sont à présent en passe d'être réglés, ce qui nous permet d'espérer que d'autres le seront prochainement. Mais nous ne devons jamais cesser d'appliquer les préceptes des relations internationales et de résoudre les problèmes économiques et sociaux qui font obstacle à la paix. Je suis sûr qu'avec l'aide d'une communauté internationale attachée à la paix dans le monde, l'Afrique viendra à bout de ses problèmes et contribuera à renforcer la paix et la sécurité internationales.

Le Président : J'invite le Président de la République slovaque, S. E. M. Ivan Gašparovič, à prendre la parole.

Le Président Gašparovič (*parle en slovaque; texte anglais fourni par la délégation slovaque*) : Je saisis cette occasion pour saluer la présence du Secrétaire général et vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir eu l'initiative de notre débat d'aujourd'hui.

L'histoire récente de l'Afrique a été marquée par d'immenses tragédies humaines. Souvenons-nous du Rwanda, de la République démocratique du Congo, du Darfour, ou du Nord de l'Ouganda, pour ne citer que quelques exemples. Notre devoir est d'aider les pays africains à renforcer leurs capacités en vue de protéger la population contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité.

Parce qu'elles sont complexes, les tragédies africaines doivent être simultanément examinées sous l'angle de la sécurité, du développement et des droits de l'homme, tel qu'indiqué dans le Document final issu du Sommet mondial de 2005. La Slovaquie suit donc avec grand intérêt l'évolution de la situation économique et politique dans certaines régions de l'Afrique, où de nouveaux conflits risquent d'éclater si elle venait à se détériorer. Nous sommes d'ailleurs très préoccupés par la situation au Zimbabwe.

Il est difficile de résumer, en quelques minutes, tout ce qui devrait être fait pour que l'Afrique rejoigne les régions du monde qui connaissent actuellement la stabilité et le développement économique. Je voudrais attirer l'attention sur quelques points que la Slovaquie considère comme fondamentaux.

Premièrement, nous devons prêter une attention maximale à la prévention des conflits. Comme il est ressorti du débat public que le Conseil de sécurité a tenu en août, il est impératif de passer d'une culture de réaction à une culture de prévention à tous les niveaux.

Deuxièmement, nous devons nous efforcer dans la même mesure de remédier aux griefs du passé. La Slovaquie appuie pleinement la lutte contre l'impunité et à cet égard, nous appuyons en particulier le rôle de la Cour pénale internationale.

Troisièmement, il est d'une importance capitale que les organisations sous-régionales et régionales assument une plus grande part de responsabilité. Dans ce contexte, il faut continuer à appuyer le développement de la coopération entre l'ONU et ces organisations.

Quatrièmement, compte tenu des spécificités de l'Afrique, il faut chercher des approches novatrices. Nous nous félicitons donc du déploiement de l'opération hybride de l'ONU et de l'Union africaine au Darfour ainsi que de la présence multidimensionnelle de l'ONU et de l'Union européenne au Tchad et en République centrafricaine, et nous les appuyons. Malgré ces mesures positives, la communauté internationale ne doit pas relâcher ses efforts visant à soulager les souffrances de la population du Darfour qui continue de vivre dans l'incertitude et de dépendre de l'assistance humanitaire. Nous sommes très préoccupés par les informations constantes faisant état de bombardements aériens au Darfour, ce qui constitue une menace pour le processus fragile de paix en cours. Nous espérons que tant les rebelles que le Gouvernement soudanais cesseront les hostilités le plus tôt possible et assureront à l'ONU et à l'Union africaine leur plein appui dans le processus de déploiement de l'opération hybride.

Cinquièmement, il ne suffira pas de se contenter de réagir à de graves crises humanitaires. Il est tout aussi important de traiter systématiquement des problèmes horizontaux à moyen et à long terme. À ce propos, je voudrais insister sur la question de la réforme du secteur de la sécurité. Un secteur de la sécurité qui ne fonctionne pas est source de conflits et tend également à en exacerber la gravité et la durée. La réforme ou la mise en place d'un nouveau secteur de la sécurité est une condition préalable à la stabilisation des pays à long terme, ainsi qu'à un retrait éventuel des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Dans ce contexte, je souhaite appeler l'attention du Conseil sur un atelier consacré à la question de la réforme du secteur de la sécurité que nous préparons de concert avec la République sud-africaine. Cet atelier aura lieu au Cap les 7 et 8 novembre 2007.

La République slovaque souhaite contribuer comme il se doit aux efforts de la communauté internationale visant à assurer la paix et la sécurité en Afrique. Dans le cadre de l'aide au développement, nous avons actuellement des projets en place portant sur le développement de l'infrastructure, de l'éducation et de la santé, ainsi que des petites et moyennes entreprises. Nous sommes convaincus que la croissance économique et l'amélioration de la situation sociale sont des facteurs clefs de la prévention des conflits.

Je voudrais également à cet égard insister sur la déclaration faite aujourd'hui par le Président Bush à l'Assemblée générale (voir A/62/PV.4), dans laquelle il proposait l'achat de récoltes produites localement en Afrique afin d'aider l'agriculture locale. Il est aussi d'une importance capitale de renforcer les institutions démocratiques et l'état de droit, de promouvoir les droits de l'homme et la bonne gouvernance. À cet égard, il convient de noter qu'aucun appui externe ne saurait remplacer le rôle et les efforts des pays concernés.

Pour terminer, Monsieur le Président, je voudrais vous remercier une fois encore d'avoir pris l'initiative d'organiser le présent débat. Je pense qu'il contribuera à favoriser une approche encore plus active de la part du Conseil de sécurité vis-à-vis du continent africain.

Le Président : J'invite le Président des États-Unis d'Amérique, M. George Bush, à prendre la parole.

M. Bush (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance du Conseil de sécurité. Je me félicite de cette occasion de me joindre à vous, ainsi que de l'accent que vous avez mis sur les défis posés à la paix et à la sécurité en Afrique, en particulier au Soudan et au Darfour. Je dis cela parce que mon pays a qualifié de génocide ce qui se passe au Darfour et lorsqu'on constate qu'il y a génocide, il est temps d'agir. Et il faut faire vite. Et donc, Monsieur le Président, vous concentrez notre attention sur cette question cruciale.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général pour l'appui qu'il apporte à la population du Darfour. J'apprécie qu'il soit résolu à faire du soulagement de leurs souffrances une priorité de l'ONU.

Je tiens aussi à remercier le Président Konaré pour le rôle joué par l'Union africaine qui a, après tout, déployé 7 000 soldats. Mais 7 000 soldats, c'est insuffisant si vous considérez qu'on a affaire à un génocide sur le terrain. Certains peut-être ne pensent pas qu'il s'agisse d'un génocide. Pourtant, si vous avez été violés, vous estimez qu'on a porté atteinte à vos droits fondamentaux. Si vous êtes tués sans merci par des bandes errantes, vous savez qu'il s'agit d'un génocide. La question fondamentale est celle-ci : sommes-nous, nous, le monde libre, prêts à faire davantage? Vous avez déployé des efforts considérables, Monsieur le Président Konaré, et nous vous en remercions, mais vous savez mieux que moi que la région du Darfour est plus vaste que la France ou le Texas, et que c'est bien grand pour 7 000 soldats.

Les combats qui opposent au Darfour les rebelles et le Gouvernement se poursuivent. Deux cent mille personnes ont perdu la vie. Deux cent mille innocents ne sont plus parmi nous. Plus de 2 millions de personnes ont été chassées de leur foyer. Elles fuient la violence, se réfugient dans des camps et se cachent dans les pays voisins tels que le Tchad et la République centrafricaine. C'est pourquoi j'apprécie, Monsieur le Président, les efforts que vous déployez pour aider ces pays à aider ces réfugiés. La résolution 1778 (2007) adoptée aujourd'hui traite de la situation difficile des réfugiés au Tchad et en République centrafricaine. En d'autres termes, c'est un pas dans la bonne direction. C'est une solution pratique à un gros problème. C'est une partie d'une solution globale, Monsieur le Président. C'est pourquoi votre rôle est apprécié.

La résolution autorise le déploiement dans ces deux nations d'une force vigoureuse européenne de maintien de la paix et de plusieurs centaines de conseillers de police et conseillers militaires. Cette mission des Nations Unies aidera les pouvoirs locaux et nationaux à exercer leur souveraineté sur leur territoire. Elle permettra aux travailleurs humanitaires d'acheminer de l'aide, et nous nous en félicitons. Nous avons dépensé à ce jour 2 milliards de dollars pour fournir de l'aide et nous voulons nous assurer que cette aide arrive jusqu'à ceux qui en ont besoin. C'est pourquoi les États-Unis appuient avec force cette résolution et cette mission.

Nous continuons d'être favorables à une application rapide des résolutions actuelles du Conseil. Nous voulons que ce que dit le Conseil ait une signification. Lorsque le Conseil parle au nom de ceux qui souffrent, nous voulons que l'on dise : ces paroles seront suivies d'effet. C'est pourquoi nous demandons au Gouvernement de Khartoum de faciliter le déploiement d'une force de maintien de la paix vigoureuse des Nations Unies afin de sauver des vies. Nous appelons toutes les parties à ne plus vendre d'armes aux combattants. Nous espérons que les personnes présentes autour de cette table enverront un message clair : la vie des innocents compte. Nous espérons que le Président Al-Bashir observera un cessez-le-feu pendant les pourparlers de paix du mois prochain, et nous demandons aux rebelles d'en faire autant. Notre message doit indiquer que nous en avons assez de voir des êtres humains tenter d'échapper à la pression. Nous voulons que la pression soit uniforme. Pourquoi? Parce que nous croyons à la liberté et à la paix universelles.

Le conflit au Darfour a coûté trop de vies et provoqué trop de souffrances. Les victimes innocentes de ce conflit veulent simplement regagner leurs foyers. Elles veulent vivre en paix. Il est de notre devoir de les aider à réaliser ce rêve.

Le Président : Merci Monsieur le Président Bush de votre présence et de ce discours très fort.

J'invite le Premier Ministre de la République italienne, S. E. M. Romano Prodi, à prendre la parole.

Le Président Prodi (*parle en italien; texte anglais fourni par la délégation*) : Le Président Sarkozy a soulevé deux questions très importantes concernant la paix et sécurité en Afrique. D'emblée, je voudrais préciser deux points.

Tout d'abord, nous devons savoir exactement de quelle Afrique nous parlons. Pour moi, l'Afrique est un continent qui est en train de réaliser son potentiel. Il suffit d'observer ses progrès en matière d'intégration régionale, son taux de croissance économique soutenu, les réformes politiques démocratiques engagées, son rôle stratégique plus marqué, le courage avec lequel nombre de ses dirigeants se sont exprimés contre la peine capitale, et la croissance démographique qui placera bientôt la population africaine aux niveaux de la Chine ou de l'Inde. En bref, l'Afrique est désormais un protagoniste et plus seulement un objet des relations internationales.

Deuxièmement, plutôt que de continuer à parler de ce que nous pouvons faire pour l'Afrique, essayons de réfléchir à ce que l'Afrique nous demande actuellement de faire. Au cours de mes nombreuses réunions avec des dirigeants africains, le message que j'ai entendu appelait à l'instauration de relations entre égaux afin de s'attaquer aux difficultés de l'Afrique, et aux problèmes du monde.

Ceci m'amène à répondre à certaines des questions spécifiques soulevées par les dirigeants africains. Je voudrais me concentrer sur deux problèmes en particulier : le Darfour et la Somalie, deux crises graves qui sont restées pendant trop longtemps sans solution, et qui exigent que l'on déploie des efforts plus conséquents et plus opportuns. J'ai vu certains signes indiquant que nous étions sur la bonne voie.

Le lancement de l'opération hybride au Darfour est un fait nouveau important allant dans le sens de la reconnaissance de la responsabilité de l'Afrique en Afrique – ce que nous appelons appropriation – et de

l'offre de coopération de la part de la communauté internationale – que nous qualifions de partenariat. Si nous y parvenons – et je suis convaincu que tel sera le cas – elle constituera une formule essentielle pour l'avenir. Le Darfour met à l'épreuve la capacité de la communauté internationale de trouver les bonnes réponses. L'Italie est disposée à jouer le rôle qui lui revient. J'ai déjà dit au Secrétaire général que l'Italie était déterminée à contribuer à la mission, en termes financiers et en fournissant un appui aérien logistique pour le transport des troupes, en plus des programmes de formation à l'intention du personnel qui y sera déployé.

Soyons clairs : la mission hybride répond en premier lieu à des exigences de sécurité. Mais il existe d'autres exigences extrêmement importantes pour résoudre la crise : des impératifs politiques et humanitaires, outre ceux liés au développement économique du pays. Voilà pourquoi, lors de ma récente rencontre avec le Président Al-Bashir à Rome, je lui ai demandé un signal fort de sa détermination de faire des négociations politiques prévues fin octobre à Tripoli un succès. M. Al-Bashir m'a assuré de sa ferme volonté d'instaurer un cessez-le-feu unilatéral dès la reprise des négociations. C'est un signe important, mais nous devons tous collaborer pour faire en sorte que la réunion de Tripoli débouche sur des solutions durables. L'Italie continue également de travailler à l'organisation d'une réunion de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, afin d'appeler à nouveau l'attention de la communauté internationale sur la stabilisation du Sud-Soudan.

La Somalie constitue un autre cas tragique qui exige sans plus tarder une intervention rapide. Elle a acquis un caractère extrêmement urgent pour l'Italie en raison de nos relations particulières avec ce pays, qui souffre d'une crise politique, humanitaire et sécuritaire.

On observe quelques signes encourageants. Le processus de réconciliation nationale semble avoir démarré, et la communauté internationale est priée de contribuer à la consolider, en vue de rétablir la normalité démocratique dans le pays par la reconstruction des institutions gouvernementales et du pays lui-même. La résolution 1772 (2007) du Conseil de sécurité adoptée le mois dernier va dans cette direction.

Cependant, je pense que des efforts collectifs supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à une stratégie globale fondée sur les principes de l'appropriation et du partenariat. L'Italie est déterminée à apporter un appui financier à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Mais en Somalie, comme au Darfour, nous devons nous attacher à une coopération plus étroite entre l'ONU et l'Union africaine. Le Groupe de contact international sur la Somalie, qui s'est réuni à Rome il y a quelques jours, a lancé un appel pressant dans ce sens.

Vous avez demandé, Monsieur le Président, des réponses concrètes aux difficultés que connaît l'Afrique. À mon sens, il serait utile et réaliste d'accorder la priorité à ce que demande l'Afrique : la paix, la sécurité, une aide pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance – une coopération à l'échelle du continent.

En vue de promouvoir la paix et la sécurité, l'Italie a décidé d'appuyer également les capacités africaines par le biais de la facilité bilatérale de soutien à la paix pour l'Afrique, un fonds qui nous permettra d'apporter notre concours – et, j'insiste, à la demande de l'Afrique – aux efforts déployés par l'Union africaine et les principales organisations sous-régionales en faveur de la paix et de la sécurité; d'interventions rapides visant à consolider leurs structures institutionnelles et opérationnelles; d'actions conjointes ONU-Union africaine; du renforcement des capacités logistiques des interventions décidées par l'Union africaine; et d'une attention particulière accordée à la formation de ressources humaines dans les domaines de la diplomatie préventive, du maintien de la paix et du relèvement après les conflits. Le Soudan et la Corne de l'Afrique auront la priorité absolue. Le fonds fonctionnera en étroite coordination avec le fonds qui existe déjà au niveau de l'Union européenne, car il est évident que notre contribution doit impérativement s'inscrire dans une stratégie européenne.

L'Europe doit montrer la voie dans la défense de la paix et de la sécurité en Afrique, ainsi que face à d'autres problèmes mondiaux qui ne connaissent pas de frontières. L'Europe demeure le principal partenaire de l'Afrique en matière de commerce, d'investissement et d'aide au développement. Mais cela ne suffit plus : nous devons renforcer et, dans certains cas, instaurer une coopération institutionnelle, culturelle et politique. En bref, nous devons passer d'une stratégie pour l'Afrique à un partenariat avec l'Afrique. Dans ce contexte, le prochain Sommet Afrique-Europe ne peut plus être différé. Il doit marquer une étape clef dans l'établissement d'un partenariat stratégique entre

égaux, fondé sur des engagements mutuels et des responsabilités partagées. J'espère sincèrement que cela pourra se faire avant la fin de l'année. L'Italie s'efforce de veiller à ce qu'il suscite l'élaboration d'une véritable politique européenne.

Pour nous acquitter des engagements du millénaire auxquels nous avons souscrit ici à New York et qui ont un tel impact sur l'Afrique, j'ai déjà fait part de ma volonté de prendre part, l'année prochaine, à une réunion ayant pour but d'évaluer les progrès enregistrés dans la réalisation de ces objectifs. Je suis persuadé que ceux qui ont le plus à offrir doivent prendre un engagement spécial. À cet égard, le Groupe des Huit (G-8) peut et doit jouer un rôle important. Je m'engage ici et maintenant à faire de cette question le thème centrale de la présidence italienne du G-8 en 2009.

Le Président : J'invite maintenant l'Émir de l'État du Qatar, S. A. le Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani, à prendre la parole.

Le Cheikh Hamad bin Khalifa Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Je salue les initiatives ambitieuses que vous avez prises, Monsieur le Président, depuis votre élection à la présidence de la République française, ainsi que l'intérêt que vous portez à l'examen de la question des défis à la paix et la sécurité en Afrique, qui revêt de l'intérêt pour mon pays pour de nombreuses raisons.

Le fait que 10 pays arabes se trouvent en Afrique est l'une de ces raisons. Certains d'entre eux, tels que le Soudan et la Somalie, connaissent actuellement des difficultés énormes. En outre, l'Islam est largement répandu en Afrique. Par ailleurs, l'organisation qui a précédé l'Union africaine, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dont la charte a été rédigée à Addis-Abeba en 1964, a été lancée en tant qu'initiative arabo-africaine en 1961 à Casablanca.

Il y a 50 ans, en 1957, M. Harold Macmillan, qui était alors Premier Ministre du Royaume-Uni, a prononcé une phrase célèbre sur l'histoire contemporaine en disant « le vent du changement souffle sur ce continent ». Le vent du changement soufflait en effet sur l'Afrique puisque ses pays commençaient à accéder à leur indépendance. Mais ce vent allait devenir un vent de destruction lorsque les États de ce continent ont connu les affres et les difficultés de l'indépendance, les obstacles et les souffrances liés au développement et les nombreux autres problèmes qui ont frappé ce continent en raison des conflits et des différends.

Si nous ne voulons pas nous montrer injustes et durs à l'égard de l'Afrique, nous devons sérieusement et en toute honnêteté régler les problèmes qui ont mis un frein à son progrès et à son développement et qui ont conduit aux violences actuelles. Les guerres civiles et les conflits armés qui ont éclaté ont parfois attiré des armées de mercenaires, qui sont une source de grave préoccupation. Cette situation a fait que l'un des continents les plus riches de la planète est resté à la traîne, ce qui est en soi l'une des véritables tragédies humaines de notre temps.

Les pays donateurs et l'ONU n'ont pas hésité à fournir une assistance à l'Afrique. Mais si l'on veut que cette assistance soit efficace, elle doit être fournie à deux conditions : l'existence d'une gouvernance éclairée et la présence d'une volonté internationale véritable, garantie par une action collective de l'ONU. Nous ne pensons pas être autoritaires lorsque nous disons que pour apporter un changement réel, nous devons créer de nouveaux mécanismes d'assistance à l'Afrique, de façon que celle-ci profite véritablement aux peuples africains.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Martín Torrijos, Président de la République du Panama.

Le Président Torrijos (Panama) (*parle en espagnol*) : Je voudrais féliciter M. Nicolas Sarkozy, Président de la France, d'avoir pris l'initiative de convoquer la présente séance du Conseil de sécurité afin d'insister sur la nécessité urgente de régler les problèmes auxquels l'Afrique est aujourd'hui confrontée.

L'Afrique est un continent de contrastes où l'abondance des minerais, la richesse écologique et la diversité culturelle cohabitent avec la pauvreté la plus abjecte. Des frontières arbitraires y ont été dressées sans respect pour les frontières physiques et culturelles. Le démantèlement progressif de l'héritage colonial a défini l'histoire moderne de ce continent, alors que dans le même temps, la discorde s'est amplifiée. Toutefois, nous croyons fermement en la capacité de l'Afrique de surmonter les séquelles de la colonisation grâce à un effort collectif propre, à l'image de ceux déployés pour faire office d'intermédiaires régionaux dans les conflits qui la déchirent.

La manière dont la situation au Tchad, en République centrafricaine et dans la région est traitée constitue un exemple de l'approche régionale qu'adopte l'Organisation pour résoudre les conflits. Toutefois, nous voudrions exprimer notre préoccupation face à la poursuite de la détérioration de la situation humanitaire au Zimbabwe et face au conflit armé qui sévit en Somalie, qui s'éloigne toujours plus de la voie de la paix.

Nous notons avec optimisme les nombreux efforts déployés par la communauté internationale pour renforcer les initiatives continentales visant à consolider l'intégration économique et politique du continent, comme le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ou la gestion d'organisations régionales telles que la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), qui sont les piliers de la Communauté économique africaine.

Ces initiatives traduisent l'attachement des pays africains à panser les plaies de la colonisation. Mais il est crucial que les États du continent respectent les droits de l'homme et enregistrent des progrès en recourant à des indicateurs socioéconomiques quantifiables. Dans le même temps, il est nécessaire que la communauté internationale s'abstienne d'encourager des politiques qui poursuivent des intérêts qui ne sont que des reliques du passé et qui ne prennent pas en considération ce qui compte réellement, à savoir les droits et la dignité des peuples africains.

L'avenir de l'Afrique est essentiellement aux mains de la population africaine. Mais la communauté internationale doit rester présente à tout moment afin d'aider à façonner un continent de paix, où l'emportent la justice et les droits de l'homme et où ses habitants peuvent à nouveau rêver d'un avenir de bien-être et d'espoir.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Guy Verhofstadt, Premier Ministre de la Belgique.

M. Verhofstadt (Belgique) : Tout d'abord, je voudrais dire que je suis très heureux que nous ayons approuvé ce matin la résolution 1778 (2007) et je peux aussi annoncer que la Belgique va participer à la mission de pacification commune au Tchad et en République centrafricaine. Pourquoi? Parce que plus que tout autre continent, je crois que l'Afrique a en effet besoin qu'on lui consacre une attention particulière et commune. Sur cinq enfants qui naissent aujourd'hui en Afrique, l'un d'eux meurt d'une simple maladie curable, de faim ou de malnutrition, tandis que sur les quatre autres enfants qui survivent, deux doivent s'en sortir avec 1 dollar par jour, alors que le troisième n'apprendra jamais à lire et à écrire. Telle est la situation réelle sur le terrain. En outre, il y a de grandes chances que cet enfant soit livré aussi au travail infantile. C'est pourquoi il faut agir ensemble pour l'Afrique.

L'effort à fournir pour améliorer le sort de tous ces enfants n'est pourtant pas si énorme. Nous devrions en effet dégager 60 milliards d'euros. Avec une telle somme, nous pouvons résoudre tous les problèmes de base en Afrique. Nous pouvons garantir à chaque Africain l'accès à l'eau potable, aux sanitaires, aux soins de santé de base et à l'enseignement.

Mais il faut reconnaître, et c'est pourquoi il est très important que nous ayons la présente discussion ici cet après-midi, que l'entrave principale au progrès en Afrique est la guerre. Je me réjouis dès lors que nous ayons décidé d'envoyer de nouveaux contingents de pacification au Darfour et dans les pays alentour, comme nous l'avons fait par exemple en République démocratique du Congo avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). C'est d'ailleurs aussi grâce à la MONUC que la République démocratique du Congo a pu pour la première fois de son histoire organiser des élections démocratiques. Toutefois la lutte n'est jamais gagnée. La communauté internationale doit rester vigilante face au regain de violence qui sévit actuellement dans les Kivu.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Mais je voudrais user ou peut-être abuser, je ne sais pas quel mot convient le mieux, de cette séance pour parler de l'un des problèmes africains qui nous révoltent le plus, à savoir celui des enfants soldats en Afrique. Il y a 300 000 enfants soldats en Afrique aujourd'hui. Chacun a une histoire horrible à raconter. Si les membres me le permettent, j'aimerais leur raconter celle de l'un d'entre eux, plus précisément celle de Christine en Ouganda, qui est l'une des enfants que je parraine financièrement. L'armée rebelle de Kony l'a forcée à tuer son propre oncle alors qu'elle n'avait que 14 ans. Ensuite, elle a été kidnappée, offerte en cadeau à un commandant d'armée, et emmenée au Soudan. Là, elle a été violée et violentée.

En définitive, elle est parvenue à s'échapper. Pour cela, elle a tué un garde, alors qu'un deuxième garde tirait sur elle, la blessant à la tête. Elle a pu néanmoins s'échapper et a été recueillie par l'armée puis soignée à l'hôpital, où l'on s'est rendu compte qu'elle était enceinte.

L'histoire de Christine n'est qu'une histoire tragique parmi les milliers de récits atroces d'enfants soldats sur le continent africain aujourd'hui. Pour moi, chacune de ces histoires est une véritable tache sur la conscience de la civilisation humaine; une tache inacceptable que les politiques ne peuvent et ne sauraient ignorer. J'ai trois mesures qui me viennent à l'esprit pour traiter du problème. Premièrement, il faut imposer un embargo sur les exportations d'armes vers tous les pays où il y a des enfants soldats en vertu d'un nouveau traité international sur le commerce des armes. C'est la meilleure façon de procéder pour essayer de résoudre cette question. Deuxièmement, la communauté internationale doit se mettre d'accord pour cesser l'aide au développement aux pays qui enrôlent des enfants soldats dans leur armée.

Le système de dénonciation publique actuellement appliqué au sein de notre Organisation n'est pas suffisant. Les pays qui commettent des violations ne doivent pas seulement être dénoncés publiquement mais doivent être effectivement punis. Mais surtout, les auteurs mêmes de violations doivent être traduits en justice. Prenons par exemple le cas de Kony, le chef allégué de l'Armée de résistance du Seigneur en Ouganda. À lui seul, il est responsable des mauvais traitements infligés à près de 70 000 enfants soldats sur le continent africain. Un mandat d'arrêt international a été lancé par la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye. Nous savons où il se trouve, mais personne ne l'arrête, alors que ces activités se poursuivent encore aujourd'hui et que la terreur continue de régner. Actuellement, à partir du Congo, il envahit régulièrement avec ses troupes le Sud-Soudan, où davantage d'enfants sont une fois de plus enlevés. L'heure n'est plus aux discours. Il est tout à fait clair qu'il est temps d'agir sur cette question des enfants soldats. Nous savons ce que Kony a fait; nous savons ce qu'il fait et nous savons où il se trouve, et on ne peut invoquer aucun prétexte pour ne pas l'arrêter.

C'est pourquoi je demande à titre individuel aux membres du Conseil de sécurité de le faire. Nous en avons la possibilité; la MONUC se trouve à l'est du Congo, et nous savons où Kony se trouve. Arrêtons-le et traduisons-le en justice. Faisons-en un exemple pour lancer une mise en garde à tous les criminels et leur faire comprendre que l'exploitation des enfants dans les conflits armés n'est plus possible dans ce monde d'aujourd'hui.

Le Président : Je remercie la Belgique de sa participation à la mission. C'est très important.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Denis Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo.

Le Président Sassou-Nguesso (Congo) : Je voudrais avant tout vous remercier, Monsieur le Président Sarkozy, pour l'initiative heureuse et opportune que vous avez prise de nous réunir ce jour sur une question qui ne saurait laisser indifférent un dirigeant africain : la paix et la sécurité en Afrique. Ici, une observation fondamentale s'impose : le caractère indissociable des questions de paix, de sécurité et de développement économique et social. Tant il est vrai que la pauvreté représente un terreau fertile pour le terrorisme, de même qu'elle exacerbe les tensions qui engendrent les conflits. La mise en œuvre effective des différents engagements pris par la communauté internationale en matière de développement contribuerait indéniablement à la prévention et au règlement de nombreux conflits en Afrique.

Aujourd'hui, l'Afrique ne connaît point de nouveau conflit majeur. Notre continent est plutôt confronté à des situations qui se sont enracinées dans la durée. Les efforts déployés par les États africains et l'Union africaine ont conduit à une relative stabilité, offrant ainsi des perspectives favorables, bien que, dans certaines régions, la situation demeure fragile. C'est le temps de l'action, maintenant, pour saisir toutes les chances de sortie de crise qui s'offrent à nous. L'évolution en Côte d'Ivoire est à encourager. La communauté internationale devra accompagner le processus en cours de ce pays.

Au Darfour, il faut effectivement agir sans tarder. Nous devons investir toutes nos énergies pour la réussite du dialogue politique, le déploiement effectif de la force hybride, ainsi que l'assistance humanitaire et le relèvement économique du Soudan. Toutes les décisions prises et à prendre dans les prochaines semaines doivent donc être suivies d'effet sur le terrain pour éviter tout retour en arrière ou toute détérioration de la situation dont les conséquences s'étendent au-delà des frontières soudanaises. C'est pourquoi nous nous félicitons de l'implication de l'Union européenne dans la sécurisation des frontières entre le Soudan et ses deux voisins, le Tchad et la République

centrafricaine, comme elle l'a fait dans le cadre des élections en République démocratique du Congo.

Cependant, la grande avancée constituée par l'organisation des élections démocratiques dans ce pays frère doit être accompagnée par de vigoureuses mesures destinées à faire face aux problèmes pendants : l'extinction des foyers de violence à l'est, la réforme du secteur de la défense et la sécurité et les réformes économiques. La Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) doit donc continuer à œuvrer étroitement avec les autorités de ce pays pour consolider l'ensemble de ce processus.

Mais il y a aussi la tragédie de la Somalie. Un dialogue politique inclusif tendant à la réconciliation nationale doit être encouragé. Nous attendons de l'ONU qu'elle apporte tout l'appui requis à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et qu'elle s'implique de manière active dans la stabilisation de ce pays meurtri. Sur l'ensemble de ces questions, nous nous félicitons du partenariat qui lie l'Union africaine et l'ONU, ainsi que de l'implication des organisations régionales, comme l'Union européenne et la Ligue des États arabes.

Enfin, nous voulons remercier tous les participants à ce débat, qui nous donne une nouvelle occasion de mobiliser la communauté internationale autour de l'Afrique.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie.

M. Lavrov (Russie) (*parle en russe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et voudrais m'associer aux autres orateurs qui ont remercié la France de l'initiative qu'elle a prise d'organiser la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui sur l'Afrique. Les conflits qui font rage sur le continent africain causent des souffrances indicibles à la population, entravent la transition des États africains vers le développement économique et social durable et constituent une grave menace à la sécurité régionale et internationale.

La Russie appuie le travail réalisé en commun par l'ONU, son Conseil de sécurité et l'Union africaine pour prévenir et régler les conflits sur le continent africain. Nous pensons qu'il convient d'accorder une attention particulière au règlement des problèmes politiques et socioéconomiques chroniques qui sont encore aggravés par de nouvelles menaces et difficultés.

L'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine ont mis au point ensemble une méthodologie efficace pour le règlement des conflits; favoriser la réconciliation nationale grâce à des accords entre les parties en conflit; assurer le désarmement, la démobilisation et la réintégration de groupes armés illégaux, le renforcement de la gouvernance, la réforme du secteur de la sécurité, la démocratisation ainsi que la lutte contre la pauvreté, la corruption et l'usage illicite des ressources naturelles en sont les éléments fondamentaux. Tout en nous félicitant de la coopération entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies, nous voulons voir les États africains eux-mêmes jouer un rôle plus actif et responsable dans la poursuite de l'objectif de la réconciliation nationale.

Il est important, bien entendu, que les pays qui émergent d'un conflit ne retombent pas dans une crise. Il convient donc qu'une aide significative leur soit apportée à cet égard par la Commission de consolidation de la paix, qui doit achever son institutionnalisation dès que possible afin de pouvoir se concentrer sur son mandat.

Je partage l'avis de ceux qui, dans leur intervention aujourd'hui, ont estimé que les efforts de maintien de la paix sur le continent africain ont franchi un autre palier important. Je veux parler de la décision prise par le Conseil de sécurité de mettre sur pied, au Darfour, une opération de maintien de la paix multidimensionnelle menée conjointement par l'Union africaine et l'ONU. Nous estimons qu'elle contribuera réellement à rétablir la paix et l'ordre dans cette province du Soudan qui souffre depuis si longtemps et à normaliser la situation autour du pays. La prochaine étape de cette démarche consistera à déployer des opérations au Tchad et en République centrafricaine. Nous saluons d'ailleurs l'initiative de l'Union européenne à cet égard.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité et membre du Groupe des Huit, la Russie contribue au règlement des conflits africains en s'appuyant sur des moyens politiques et diplomatiques, participe activement à l'aide internationale à l'Afrique, notamment en appuyant le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. Des Russes sont engagés dans pratiquement toutes les opérations de maintien de la paix déployées par l'ONU sur le continent. La Russie développe beaucoup la formation

de cadres africains en matière de maintien de la paix et de spécialistes dans d'autres domaines. Nous continuerons d'apporter un appui multilatéral afin d'aider l'Afrique à résoudre ses problèmes, car nous entretenons des partenariats étroits et amicaux avec les pays africains.

M. Yang Jiechi (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord de féliciter la France qui assume la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je suis ravi que le Président Sarkozy préside personnellement la séance d'aujourd'hui.

Un monde harmonieux caractérisé par une paix durable et une prospérité commune est inenvisageable sans stabilité ni développement en Afrique. Les Africains veulent un continent stable et en développement, qui soit dans l'intérêt de tous les pays. L'ONU, en particulier à travers le Conseil de sécurité, a le devoir d'aider l'Afrique à maintenir et consolider la paix et à progresser vers une prospérité et une stabilité durables.

La paix en Afrique recèle à la fois des possibilités et des difficultés. Pour y parvenir, il est nécessaire de déployer des efforts globaux aux niveaux national, régional et mondial. La réconciliation, le développement et la coopération doivent être les trois grands piliers de la paix en Afrique.

La réconciliation est la clef de la paix en Afrique. Tous les groupes et factions ethniques des pays concernés doivent faire primer l'intérêt national sur tout le reste et s'efforcer de mener un processus politique inclusif, de protéger les droits de l'homme, de restaurer l'état de droit, de travailler ensemble à promouvoir le développement national et de permettre à chaque individu de récolter les fruits de la paix. Il faut que les différends entre États soient réglés par le dialogue et la consultation. C'est ainsi qu'il convient de les traiter. On ne choisit pas son voisin, mais on peut certainement apprendre à vivre avec. Les divergences sont inévitables, mais il existe toujours des moyens de les aplanir.

Le développement est à la base de la paix en Afrique. Les conflits s'y accompagnent invariablement de pauvreté et forment avec elle un cercle vicieux. En dernière analyse, la paix en Afrique repose sur des progrès économiques et sociaux plus rapides, la capacité d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans les temps et la possibilité de faire rejaillir sur tous les bénéfices du développement. Les richesses des ressources naturelles africaines doivent être une source de paix, et non de guerre. La prévention des conflits, le maintien de la paix et la consolidation de la paix doivent tous viser à promouvoir le développement. Nous appuyons les efforts de la communauté internationale qui tendent à aider l'Afrique en termes de capitaux, de technologies et de gouvernance. Cela dit, il faut respecter les conditions et modèles de développement nationaux des pays africains, et non leur imposer des solutions qui ne leur correspondent pas.

La coopération est le moyen d'instaurer la paix en Afrique. Seule l'unité entre les pays africains peut assurer un avenir radieux au continent. L'Union africaine, depuis sa création, joue un rôle actif dans le règlement des problèmes du Darfour et de la Somalie. Cela montre clairement que les Africains sont capables de résoudre leurs problèmes à leur manière. La communauté internationale, pour sa part, ressent le besoin pressant et, plus important, a l'obligation morale de porter assistance à l'Afrique. Nous aidons l'ONU et le Conseil de sécurité à fournir une aide plus importante aux organisations régionales dans les domaines du renforcement institutionnel, du partage de l'information, de la formation du personnel et du maintien de la paix. Lorsque le Conseil de sécurité décide de prendre des mesures contraignantes, il est impératif qu'il prête une attention particulière aux vues des pays africains.

Le Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine s'est tenu avec succès en novembre dernier. Il y a été décidé de nouer et de développer un nouveau type de partenariat stratégique sino-africain. Symbole d'un renforcement de la traditionnelle amitié sino-africaine, ce partenariat va donner une nouvelle impulsion à la coopération entre les deux entités et contribuer à la paix et au développement dans le monde. La Chine, au nom des principes d'égalité, de développement commun et de confiance, de respect et de bénéfices mutuels, continuera d'accroître sa coopération avec l'Afrique et de travailler avec la communauté internationale à promouvoir la paix et le développement en Afrique.

M. García Belaunde (Pérou) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi tout d'abord de dire combien le Pérou est satisfait par l'organisation de la présente séance consacrée à la paix et la sécurité en Afrique, continent qui occupe l'essentiel de l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

La relation de réciprocité qui existe entre le sous-développement et la violence est particulièrement flagrante dans les conflits armés en Afrique, où le bas niveau de développement de pays très instables se trouve aggravé par des structures gouvernementales faibles et un état de droit des plus fragiles. Cela se traduit par une répartition inéquitable des richesses et par une inclusion politique et sociale insuffisante des groupes ethniques au sein de l'État. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que lorsque la violence éclate, elle se propage souvent aux États voisins par l'action de groupes armés illégaux ou en raison de la vague de réfugiés et de personnes déplacées qui y déferle, transformant des conflits nationaux en urgences humanitaires et, au bout du compte, en menaces pour la paix et la sécurité régionales.

Face à ces défis, le Conseil de sécurité doit maintenir une vision stratégique qui considère la paix et la sécurité en Afrique comme le résultat d'une gestion appropriée de quatre variables majeures : la prévention, la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales, la question humanitaire et la gestion de l'après-conflit.

Nous savons bien que prévenir un conflit est moins coûteux qu'y mettre un terme. Une prévention efficace des conflits africains doit s'inscrire dans des programmes à long terme visant à répondre aux besoins essentiels de la population, à adopter des politiques inclusives, et à favoriser l'amélioration des indicateurs sociaux et économiques. Dans cette tâche, la responsabilité principale incombe aux gouvernements africains, dont les efforts méritent d'être appuyés par la communauté internationale, et les institutions financières internationales.

La coopération régionale est un deuxième élément. Le Pérou salue les progrès réalisés dans la mise en place d'un système de sécurité collective continental et sous-régional en Afrique. Il convient de continuer à creuser cette voie car, conformément au Chapitre VIII de la Charte, la responsabilité principale en matière de règlement des conflits régionaux incombe aux arrangements régionaux. L'alerte précoce, la médiation avant l'escalade des conflits, ainsi que la réconciliation, la reconstruction et la stabilisation, doivent faire l'objet d'une coopération entre les organisations africaines régionales et sous-régionales et l'ONU.

S'agissant de la question humanitaire, la priorité des opérations de maintien de la paix doit être la protection des populations civiles, par le biais d'un déploiement opportun de forces de maintien de la paix afin de freiner la violence et d'éviter de nouvelles catastrophes humanitaires. Ces efforts doivent comprendre la lutte contre l'impunité, et d'autres mécanismes doivent être mis en place pour punir les génocides.

Enfin, il est nécessaire de faire face comme il se doit aux situations d'après conflit pour consolider la paix en instituant des processus économiques, politiques et sociaux inclusifs. Cette tâche comprend la neutralisation des derniers foyers de violence et la fourniture aux pays des capacités nécessaires pour leur permettre de faire face à des phénomènes mondiaux tels que le changement climatique ou les pandémies. À cette fin, la communauté internationale doit appuyer la reconstruction et l'institutionnalisation démocratiques, ainsi que la promotion du développement et la réconciliation politique et sociale.

La Commission de consolidation de la paix, créée à cette fin, doit relever le défi consistant à servir de complément efficace pour appuyer et accompagner ce système de sécurité collective.

La pacification et le développement du continent africain sont des aspects indispensables à la stabilité internationale. Avec l'appui de la communauté internationale, les dirigeants et les peuples africains pourront réaliser la promesse d'un avenir fait de liberté, à l'abri de la faim et de la terreur, qui a guidé l'effort de décolonisation.

Le Président : J'invite S. E. M. Kim Howells, Ministre d'État au Ministère des affaires étrangères du Royaume-Uni, à prendre la parole.

M. Howells (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni vous félicite d'avoir organisé ce débat au Conseil de sécurité, car l'Afrique est au cœur des travaux de l'Organisation des Nations Unies. Il y a de bonnes nouvelles. Six conflits ont pris fin ces 10 dernières années, et comme l'a constaté le Secrétaire général, les élections qui ont récemment eu lieu en Sierra Leone sont un superbe exemple d'une nation qui a rejeté la violence et embrassé la démocratie, passant en sept années seulement des crimes de guerre et de l'effondrement du pays à une transition pacifique du pouvoir par le biais d'élections. C'est une histoire remarquable. L'Afrique prend la responsabilité de régler ses problèmes, en développant les capacités politiques et de maintien de la paix de l'Union

africaine et en coopérant avec l'Organisation des Nations Unies.

Cette coopération ne sera jamais mise davantage à l'épreuve qu'au Darfour. Comme nous l'a dit le Président Bush, c'est au Darfour que se produit la plus grande catastrophe humanitaire. Le Secrétaire général a déterminé trois volets pour régler cette crise. Il y a, premièrement, le maintien de la paix, et j'espère que l'ONU et l'Union africaine conviendront d'une force à composition hybride afin que le déploiement se fasse dans les délais impartis. Le Soudan ne doit ménager aucun effort pour accélérer le processus. Deuxièmement, il y a le volet politique. Les prochains pourparlers doivent être inclusifs, et déboucher sur des résultats rapides. Il faut dès le départ un cessez-le-feu et le moyen de le contrôler et de l'imposer. Troisièmement, il y a le volet humanitaire. Le Soudan doit lever les obstacles à l'accès, car ils ne le sont toujours pas.

N'oublions pas que la justice est nécessaire. Comme le Secrétaire général l'a dit ce matin dans sa déclaration devant l'Assemblée générale, l'ère de l'impunité est révolue (voir A/61/PV.4). Il ne saurait y avoir d'impunité au Darfour. Le Soudan doit coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale. Notre collègue belge nous a donné un exemple tragique et éclatant de ce qui se passe lorsque ces criminels de guerre pensent qu'ils n'ont pas à répondre de leurs crimes odieux. Nous devons les forcer à en répondre.

Si des progrès sont réalisés au Darfour, le Royaume-Uni est disposé à appuyer la reconstruction et le développement. Cependant, toute partie qui entrave le progrès doit s'exposer à la réaction vigoureuse de la communauté internationale. Le Darfour fait qu'il est difficile de progresser sur l'Accord de paix global au Soudan où des progrès sont pourtant indispensables.

Comme nous le savons, la crise au Darfour s'est également propagée de l'autre côté de la frontière vers le Tchad, et la résolution 1778 (2007), adoptée aujourd'hui, ouvre la voie à une force de l'Union européenne visant à y protéger les civils. Comme nous le savons, des progrès sont également nécessaires en Somalie et en République démocratique du Congo.

L'ONU devrait s'employer activement à trouver un moyen de progresser au Zimbabwe afin d'y atténuer les souffrances des populations. Trois millions de réfugiés ont déjà fui – trois millions – qui menacent de provoquer l'instabilité au-delà des frontières du Zimbabwe. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Président Mbeki et d'autres pour trouver une solution politique, et j'espère que le Secrétaire général enverra une mission humanitaire.

L'ONU a un rôle unique en Afrique, qui va de la cessation du conflit à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, pour lesquels nous devons tous redoubler d'efforts. L'ONU a déjà fait beaucoup pour l'Afrique, mais comme les peuples du Darfour, de la Somalie et du Zimbabwe nous le diraient, elle doit d'urgence faire encore beaucoup plus.

Le Président : Avec l'autorisation du Conseil, en tant que Président de la République française, je vais faire quelques brèves remarques.

La première, c'est que ce qui se passe en Afrique nous concerne tous. On ne peut pas laisser la pauvreté progresser en Afrique. On ne peut pas laisser la guerre déchirer l'Afrique. On ne peut laisser la maladie décimer les Africains. C'est un problème pour la stabilité du monde.

Et il n'y a aucune contradiction – je le dis au Président de l'Union africaine – entre la mobilisation de la communauté internationale pour aider l'Afrique et le souhait, qui est le nôtre, que les Africains prennent leur destin en main. Nous voulons les aider à prendre leur destin en main. Il y a des crises qui sont si graves, si importantes que l'Afrique ne peut pas s'en sortir seule. C'est pourquoi, je crois au partenariat renforcé entre l'ONU et l'Union africaine.

Et d'ailleurs, d'une certaine manière, ce qui se passe au Darfour est extraordinaire. On y retrouve l'Union africaine, l'ONU et l'Europe, au service de la paix. Et qui peut dire ici que l'une ou l'autre de ces organisations aurait réussi seule? On peut progresser parce qu'on est tous ensemble au service d'une Afrique qui va croire de nouveau en son avenir.

Je vais faire une deuxième remarque. Ce dont a besoin l'Afrique, ce sont des actions concrètes, pas tant des discours que des actions concrètes. La Somalie a besoin qu'on l'aide avec des moyens militaires, notamment navals, à empêcher les pirates d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire. Et au Darfour, c'est parce qu'il y a une force hybride qui va se déployer, c'est parce qu'il y a une force européenne du côté du Tchad qui se déploiera et qu'un certain nombre de pays, dont la France et d'autres pays – la Belgique en a parlé – acceptent d'envoyer des hommes et des

moyens, que les choses peuvent progresser. Il ne s'agit pas pour nous seulement d'une solidarité intellectuelle. Il s'agit d'une solidarité opérationnelle.

La troisième et dernière remarque que je voudrais faire, c'est le respect de la personne humaine. Nous devons être sans concession sur le respect des droits de l'homme. Il ne s'agit pas de donner des leçons à qui que ce soit. Il s'agit simplement que l'on sache, en Afrique comme ailleurs, que les assassins seront un jour rattrapés et punis.

Nos opinions publiques nationales ne pourront soutenir l'effort gigantesque fait pour aider l'Afrique – jamais suffisant mais important – que dans la mesure où on leur assure que les criminels seront punis; qu'on ne tournera pas la page simplement; et qu'on ne passera pas à une autre histoire. Partout les criminels doivent être punis. C'est peut-être la responsabilité la plus grande de la communauté internationale. À ceux qui assassinent en Afrique, à ceux qui assassinent au Liban, à ceux qui assassinent partout dans le monde, notre responsabilité collective est de leur dire que nous irons les chercher là où ils se trouvent pour rendre des comptes devant le seul tribunal légitime, celui de l'ensemble de la communauté internationale, qui veut promouvoir le respect de la personne humaine.

C'est un ensemble cohérent que nous voulons : travailler avec les Africains pour la paix, le développement et la stabilité en Afrique; et, pour cela, n'accepter aucune complaisance sur le non-respect de l'état de droit et sur le non-respect de la personne humaine. C'est parce que nous défendons ces idées que tous ensemble nous voulons aider l'Afrique.

Vous comprendrez que, pour terminer cette réunion, je souhaite donner la parole à M. Konaré, Président de la Commission de l'Union africaine.

M. Konaré : Monsieur le Président de la République française, merci de nous avoir invités. Merci d'avoir invité l'Union africaine. Merci pour cette grande reconnaissance, qui confirme la reconnaissance de nombreux pays qui ont accrédité leurs ambassadeurs à Addis-Abeba auprès de notre organisation; des États-Unis d'Amérique, qui ont spécialement nommé un ambassadeur auprès de l'Union africaine à Addis-Abeba et qui ont donné un statut diplomatique à notre ambassadeur à Washington; et de l'Union européenne, qui s'apprête à nommer à Addis-Abeba un représentant spécial. Il s'agit là d'une grande reconnaissance du fait de l'intégration.

Il y a les organisations régionales, dont l'Union africaine. En fait, c'est l'Union africaine et les organisations régionales. Parce que le programme pour l'Afrique sera de plus en plus décliné par l'Union africaine.

Monsieur le Président, merci d'avoir initié ce débat combien important. Comme vous l'avez dit vous-même, nous formulons le vœu que l'on aille au-delà des discours et au-delà des promesses. Car trop de promesses ont été faites à l'Afrique. Je suis persuadé que cette rencontre aura une valeur ajoutée parce qu'il y aura un suivi. Monsieur le Président, vous avez vu, tout à l'heure autour de la table, à travers les déclarations des chefs d'État, cette exigence de paix du continent. Mais comment peut-il en être autrement quand on voit le drame de tant de femmes et d'hommes, de tant de personnes déplacées, de tant de réfugiés, de tant de civils tués, quand on a vu se dérouler sur notre continent le drame, le génocide, du Rwanda, dont malheureusement toutes les leçons n'ont pas encore été tirées?

Comment peut-on ne pas s'associer à un tel débat quand on connaît, aujourd'hui en Afrique, le terrible drame du Darfour et de la Somalie? Sur le Darfour, je voudrais dire que, le 21 septembre dernier, nous avons organisé, avec l'ONU, une rencontre ici même à New York. Des engagements importants ont été pris qui doivent être appliqués. La sécurité des populations doit être mise en avant et le plus rapidement possible. Nous devons déployer des troupes au Darfour. Les engagements qui ont été pris doivent être respectés.

Il y a aussi le volet du dialogue politique qui doit nécessairement aboutir. Le Président du Soudan a annoncé un cessez-le-feu. Il est important que ce cessez-le-feu soit respecté par tous. Une conférence de dialogue doit se tenir à Tripoli le 27 septembre. Nous devons tout faire, je dis bien tout faire, pour que toutes les parties soudanaises soient autour de la table. Nous savons, Monsieur le Président, que nous pouvons compter sur vous pour qu'il en soit ainsi.

Sur le Darfour, nous avons dit aux Soudanais confiance, mais pas de complaisance. Confiance, mais pas de complaisance, telle est la responsabilité première des Africains. Je ne doute pas que la résolution adoptée par l'ONU sera appliquée par nous.

Concernant la Somalie, nous avons besoin aujourd'hui de pouvoir déployer rapidement des troupes africaines pour donner ses chances au dialogue politique et pour renforcer la sécurité. Le témoignage a

été fait ici de tous les efforts que l'Afrique déploie pour asseoir la paix et la sécurité. Nous avons mis en place une architecture continentale solide, mais qui a besoin d'accompagnement. Il faut nous aider dans la formation de nos forces, nous aider à améliorer nos services d'analyse et de renseignement, mais surtout il faut faire en sorte que nous puissions disposer d'un financement permanent et régulier parce qu'aujourd'hui, les opérations sont financées une à une. Cela ne permet pas d'intervenir rapidement. Il en résulte que les interventions sont souvent tardives. Il se trouve aussi que les pays qui sortent d'une crise, parce qu'ils ne bénéficient pas d'appui solide, voient leur situation se dégrader. Nous devons aujourd'hui être très attentifs à cette situation et ne pas hésiter à relire de façon créative le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, tel que d'ailleurs l'Afrique du Sud l'avait suggéré il y a quelques mois dans cette même salle.

Il faut que l'ONU prenne aujourd'hui en considération le fait régional et l'intègre dans toutes ses démarches. C'est pour cette raison que le partenariat Union africaine-ONU doit être développé. L'opération hybride ouvre la voie et je pense que c'est là la voie de l'avenir.

Autour de cette table, tout le monde a reconnu la responsabilité africaine. Elle est fondamentale. La première responsabilité, elle est nôtre : promouvoir la démocratie, promouvoir la bonne gouvernance et promouvoir le respect des droits de l'homme, car telle est la base de la sécurité dans un pays. C'est pour cette raison qu'il faut – et nous en convenons – une tolérance zéro à l'égard de ceux qui utilisent les enfants soldats, à l'égard de ceux qui font preuve de violence contre les femmes, et à l'égard de l'usage des mercenaires en Afrique.

En ce qui concerne le problème de la paix en Afrique, il y a quelques leçons à tirer. Même par rapport aux opérations militaires, nous devons veiller à ce que les objectifs politiques soient clairs, et à ce que l'élément démocratique comme finalité dans le règlement des conflits ne nous échappe jamais. Lorsque des engagements sont pris, il faut qu'ils soient respectés, mais je suis persuadé que l'exemplarité que les grandes démocraties donneront, aidera aussi à faire appliquer les décisions qui peuvent être prises autour de cette table. Quand les États prennent des engagements, ils doivent les appliquer. Pas de politique de deux poids deux mesures. Quand il y a des mouvements rebelles, il faut aussi qu'ils soient astreints, – je dis bien astreints – tant que le dialogue est là, à respecter les règles que nous mettons en œuvre.

Monsieur le Président de la République, cela a été dit ici, et vous-même l'avez répété, – et dans le document que vous avez distribué, vous l'avez dit – il s'agit d'aider l'Afrique. La responsabilité première de la paix sur le continent, c'est d'abord l'affaire des Africains. Il faut qu'ils l'assument. Il faut que nos partenaires laissent les Africains gérer leurs affaires. Le financement est important, mais il ne donne pas droit à n'importe quelle intervention. Il ne donne pas droit non plus à n'importe quel comportement. Ceci me paraît être extrêmement important parce qu'il s'agit de l'intérêt vital des peuples africains.

Vous avez vous-même, Monsieur le Président, parlé de rupture. Dans les relations avec l'Afrique aujourd'hui, cette rupture s'impose à tous égards, au-delà des liens hérités de la colonisation, au-delà des liens hérités de la guerre froide. Il n'y a pas de chasse gardée en Afrique. Il n'y a pas de chasse partagée en Afrique. Il n'y a pas d'arrière-cour en Afrique. Il n'y a plus place pour des luttes d'influence aujourd'hui sur le continent africain. Voilà quelques règles essentielles qui peuvent permettre à ce continent d'assumer sa responsabilité et de faire preuve de solidarité interafricaine.

Si vous le permettez, juste trois choses liées à cela, Monsieur le Président de la République. La dynamique de l'intégration doit nécessairement conduire au dépérissement des bases militaires étrangères sur le continent africain. C'est cela qui va aussi contribuer à renforcer les capacités africaines à maintenir l'Afrique unie, parce que la force de l'Afrique est dans son unité et dans sa capacité d'être responsable. L'Afrique – c'est tout à son honneur – a signé le Traité de Pelindaba pour déclarer que l'Afrique sera un continent débarrassé de toute bombe atomique. C'est une excellente chose, mais quid de la protection de l'Afrique sans un système de sécurité collective; quid, du besoin de l'Afrique en énergie atomique civile?

Monsieur le Président de la République, vous avez touché à une question essentielle : c'est le problème des armes légères en Afrique. Les armes légères, ce sont les armes de destruction massive en Afrique. Il faut que nous puissions arriver à une

convention internationale pour les marquer, pour que les armes ne tombent pas entre des mains illégitimes, parce que dans votre note, vous avez indiqué les menaces nouvelles, les mafias de la drogue, les mafias de la cigarette, les mafias de l'émigration, les mafias multiples qui tentent aujourd'hui de contrôler les matières premières en Afrique.

Voilà ce que je voulais dire, en ajoutant une autre menace, qui n'est pas une menace mais une occasion, mais si demain l'Afrique est complètement larguée en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'Afrique pourrait vivre cela un jour en termes de sécurité. Ayons cela à l'esprit. Le Président du Congo a indiqué une des grandes menaces : la pauvreté, la pauvreté, encore la pauvreté. Beaucoup d'engagements ont été pris qui n'ont pas été respectés. Les objectifs du Millénaire ne seront pas atteints si les choses continuent ainsi, parce que si les règles ne changent pas, si l'Afrique n'a pas la capacité de produire sa nourriture, de transformer ses matières premières et de tirer profit d'abord de ses matières premières, l'Afrique sera larguée.

Vous l'avez dit, Monsieur le Président, l'Afrique, dans 40 ans, c'est 1 milliard 700 millions de personnes, c'est-à-dire la population des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Mexique, de toute l'Amérique du Sud, de toute l'Europe, de l'Océanie. Il n'est pas possible que le monde soit en sécurité avec un tel niveau de pauvreté dans un continent qui pourtant est riche.

Monsieur le Président, merci de m'avoir invité. J'espère vivement que dans un avenir proche, l'Afrique sera représentée ici parce que nous pourrons avoir une représentation permanente au sein du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, ce qui est aussi un vœu exprimé autour de cette table.

Le Président : Je remercie le Président Konaré. Je remercie tous les participants de leur présence à cette importante séance.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 16 h 45.